



Offre de stage 2021

Elaboration de documents de gestion de sites naturels remarquables et accompagnement des collectivités locales pour leur appropriation

Contexte

Créé en 1986, le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 167 communes de la région Auvergne Rhône-Alpes sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. Vaste territoire rural de près de 300 000 ha, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

Conformément aux objectifs de la Charte 2011-2026 ayant pour ambition de « Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels », le syndicat mixte du Parc s'investit en tant que gestionnaire pour la préservation de plusieurs sites naturels remarquables.

A ce titre, il souhaite aujourd'hui accompagner les collectivités locales dans l'appropriation de leurs sites naturels remarquables, de façon à les rendre actrices de la préservation de ces patrimoines. A ce titre, il est important que les communes puissent constituer un relai local compétent pour la mise en œuvre des documents de gestion. Deux sites ont été retenus pour initier ce processus en 2021 :

- Le site des Serpentes de Saint-Préjet-Armandon (19,4 ha), labellisé Espace Naturel Sensible (ENS) de Haute-Loire en 2020 et doté d'un plan de gestion 2020-2024. Ce site à la géologie particulière abrite deux espèces floristiques patrimoniales très rares, auxquelles s'ajoutent de forts enjeux de préservation des habitats agro-pastoraux ;
- Le communal de la Garde à Frugières-le-Pin (3,4 ha), doté d'un premier plan de gestion arrivé à son terme. Façonné par le pâturage, il présente aujourd'hui des végétations patrimoniales de pelouses sèches avec plusieurs espèces rares à très rares en Auvergne.

Objectifs

L'objectif du stage est d'engager le processus d'appropriation de la gestion de ces deux sites naturels par leurs collectivités locales respectives. Ce processus se fera à travers :

- La mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS des Serpentes de Saint-Préjet-Armandon ;
- Le bilan du plan de gestion précédent du communal de la Garde de Frugières-le-Pin et l'élaboration d'un nouveau document de gestion.

Ce travail se fera en collaboration avec le Conseil départemental de la Haute-Loire et en concertation étroite avec les communes et les EPCI concernés, de façon à les munir des clefs de compréhension et des connaissances nécessaires à la mise en œuvre des documents de gestion.

Missions

- Mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS des Serpentes de Saint-Préjet-Armandon : diverses actions allant de la concertation à la réhabilitation de milieu naturel ;
- Bilan du plan de gestion précédent du communal de la Garde de Frugières-le-Pin (5 ans) et élaboration d'un nouveau document de gestion, adapté au contexte ;
- Participation à la conception d'une formation à destination des agents et/ou élus des communes et EPCI, visant à leur appropriation des sites naturels et des documents de gestion.

Profil souhaité

- Niveau de formation : Bac +4/ Bac + 5 en environnement, gestion des milieux naturels ;
- Compétences en écologie, gestion de milieux naturels, connaissances naturalistes ;
- Pratique des logiciels cartographiques SIG (QGIS) ;
- Bonnes compétences relationnelles ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Intérêt et aptitudes pour l'animation de démarches collectives ;
- Esprit d'équipe et aptitude au travail en autonomie, bonne organisation, sens de l'initiative et de la communication ;
- Permis de conduire B et voiture personnelle indispensables.

Production attendue

- Un résumé écrit des actions menées sur l'ENS des Serpentes de Saint-Préjet-Armandon ;
- Le bilan et le nouveau document de gestion du communal de la Garde de Frugières-le-Pin ;
- Un rapport écrit décrivant la méthodologie mise en œuvre avec les collectivités locales ;
- La liste des échanges avec les partenaires, des recherches bibliographiques... ;
- La liste de l'ensemble des contacts pris au cours du stage.

Conditions matérielles

- Stage de 6 mois à réaliser entre mars et septembre 2021 ;
- Indemnité mensuelle selon réglementation en vigueur (soit environ 600 € mensuels) ;
- Déplacements pour les trajets liés au stage : véhicule de service du syndicat mixte du Parc ;
- Hébergement et repas à la charge des stagiaires ;
- Lieu de résidence administrative : Maison du Parc naturel régional Livradois-Forez à Saint-Gervais-sous-Meymont (63).

Renseignements

Anne MALET, chargée de mission : a.malet@parc-livradois-forez.org, 04 73 95 57 57.

Modalités de candidature

Envoyer lettre de motivation et CV **avant le 11 Décembre 2020** à :

M. le Président du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc – 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont

Par mail : contact@parc-livradois-forez.org